



www.irma.asso.fr

Date : 17/06/2014

FNCC : la légitimité du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel renforcé par le ministère

Par : Philippe Laurent

Dans un communiqué, la **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)** se réjouit de la proposition de la ministre Aurélie Filippetti de renforcer la légitimité politique du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), en en faisant « l'unique point d'entrée de la concertation » pour une « parole commune » des collectivités territoriales et de l'État.

Communiqué



La ministre de la Culture accroît la légitimité politique du CCTDC : une avancée essentielle
Le 10 juin, devant les sénateurs réunis lors d'un débat sur "les collectivités et la culture", la ministre la Culture a proposé que, face aux inquiétudes multiples concernant l'avenir des politiques culturelles publiques, le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) soit

Évaluation du site

Ce site diffuse l'actualité du secteur de la musique sous forme de brèves et d'articles.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 5

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



« l'unique point d'entrée de la concertation » pour une « parole commune » des collectivités territoriales et de l'Etat. « Le CCTDC doit être pour le ministère une instance politique de référence. Il faut lui donner davantage de force normative en formalisant davantage encore son existence », a-t-elle ajouté.

*La **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)**, très attachée à la fois à la reconnaissance de la légitimité politique des collectivités en matière de culture et à la nécessité d'un Etat culturel fort, reconnu et doté de moyens à la hauteur de sa mission essentielle, salue cette déclaration. C'est ensemble, de manière solidaire, transpartisane, et avec la pleine conscience de la coresponsabilité de l'Etat, des communes, de leurs groupements, des départements et des régions, que nous pourrons co-élaborer les modalités d'un soutien public ambitieux aux arts et à la culture et d'une lisibilité politique indispensable pour leurs acteurs.*

Un dialogue d'autant plus important que les raisons d'inquiétudes sont aujourd'hui plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été. Dans un contexte de bouleversement brutal de l'organisation territoriale, de baisse considérable de l'assise financière des collectivités, de tensions extrêmement vives autour de l'avenir de l'intermittence, la perspective d'une systématisation du dialogue entre l'Etat national et l'Etat local dans toute sa pluralité relève de la nécessité.

La perspective d'un renforcement de la légitimité politique du CCTDC – instance unique de concertation régulière entre l'Etat et les collectivités locales – est donc une nouvelle positive. Du moins la perspective d'un cheminement conjoint.

*C'est notamment à la demande de la **FNCC** que ce Conseil a été réactivé, à la suite des Entretiens de Valois. En souhaitant aujourd'hui le rendre incontournable, Aurélie Filippetti ouvre la voie vers une co-gouvernance qui exigera travail, énergie, vigilance et respect mutuel. Aux côtés des associations d'élus qui composent le CCTDC, la **FNCC** s'y engagera pleinement.*